CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21409** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1988

Raison sociale : SARL ROLAND TOMAI

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/10/1988

Capital : 80 000

ZA LE CHANTAROT
38210 VOUREY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VOUREY 1988B01121

Siret : 348 308 636 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 81 01136

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 119 722 451

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 119 722 451

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 76 07 84 59 **Fax :**

Portable : 06 71 70 86 97

Responsabilité légale :
HOLDING GTR (538 858 184) / TOMAI GAËLLE PRÉSIDENT

Site Internet : http://rolandtomai.fr/

E-mail : sas.roland@tomai.fr

Effectif moyen : 40 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 051 381 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	9	02/10/2025
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	31	27/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 15:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.